



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°18

Réunion du mardi 26 Novembre 2019

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour toutes les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

<p>COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – Saison 2019/2020 Appels à Candidature</p>

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales (sous réserve de modification) :

Catégories	Nb de finales	Nb de terrains nécessaires	Dates
SENIORS	1	1	Le mercredi 03 juin 2020
FEMININES (SENIORS FEM. - U18F -U15F) JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18 – U20)	9	3	Samedi 06 juin 2020 Dimanche 07 juin 2020
FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM CDM / ANCIENS	4	2	Samedi 13 juin 2020 Dimanche 14 juin 2020

DEROGATIONS – SAISON 2019/2020

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories

et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.

La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

549968 : SAINT LEU F.C. 95

U18 R3/B : matches à 15h00 toute la saison – stade Daniel Robin (synthétique) à SAINT LEU LA FORET.

SENIORS - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

22211335 : MONTROUGE F.C. 92 / MITRY MORY FOOTBALL du 08/12/2019

Demande de changement d'horaire de MONTROUGE F.C. 92 via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 08 décembre 2019 à 15h30 en baissant de rideau d'un match de CNU17, sur le stade Jean Lezer à MONTROUGE.

Accord de la Commission, les compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

22211344 : SAINT BRICE F.C. / LINAS MONTLHERY E.S.A. du 11/01/2019

Demande de changement de date, d'horaire et de terrain des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le mercredi 04 décembre 2019 à 20h30, sur le stade Léon Graffin 3 à SAINT BRICE SOUS FORET.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

SENIORS - CHAMPIONNAT

21470347 : AUBERVILLIERS FCM 1 / NOISY LE GRAND FC 1 du 14/12/2019 (N3)

RAPPEL

Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 23 octobre 2019 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) matches fermes à l'équipe 1 Seniors d'AUBERVILLIERS FCM à compter du 25/11/2019.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse **d'un terrain de repli neutre situé à 30 kms au moins du siège social du club.**

Autres rencontres concernées :

21470369 : AUBERVILLIERS FCM / LES ULIS CO le 25/01/2020

21470384 : AUBERVILLIERS FCM / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 15/02/2020.

21444581 : ESPERANCE AULNAYSIENNE / LILAS FC du 30/11/2019 (R1/B)

Demande de changement d'horaire de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE via FOOTCLUBS, à la demande de la Commune.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 30 Novembre 2019 à 17h00, sur le stade de la Rose des Vents 2 à AULNAY SOUS BOIS.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

21444583 : VIRY CHATILLON E.S. / MONTROUGE F.C. 92 du 14/12/2019 (R1/B)

Demande d'inversion de match de MONTROUGE F.C. 92 via FOOTCLUBS, en raison de travaux prévus en Mai 2020 sur le terrain habituel.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 14 Décembre 2019 à 18h00, sur le stade Jean Lezer à MONTROUGE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VIRY CHATILLON E.S. parvenu dans les délais impartis.

21444454 : CERGY PONTOISE F.C. / RED STAR F.C. 2 du 15/12/2019 (R1/A)

Demande de changement de date de RED STAR F.C. via FOOTCLUBS, en raison d'un tournoi à l'étranger. La Commission ne peut répondre favorablement à cette demande ; cette date étant prévue au calendrier général et le motif invoqué n'étant pas un motif de report.

21447087 : ADOM MEAUX / COURBEVOIE SP. du 24/11/2019 (R2/A)

La Commission reporte ce match au 12 janvier 2020 possibilité de jouer le 22/12/2019 avec accord des 2 clubs.

En cas de terrain impraticable, le match sera inversé.

21447310 : VAL D'EUROPE FC 1 / POISSY AS 2 du 24/11/2019 (R2/D)

Suite à la réception d'un arrêté de fermeture des installations de VAL D'EUROPE, les matchs Aller / Retour sont inversés comme suit :

Match aller : 21447310 POISSY AS 2 / VAL D'EUROPE FC 1 le 24/11/2019

Match retour : 21447376 VAL D'EUROPE FC 1 / POISSY AS 2 le 26/04/2020.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT U20

21456304 : GOBELINS F.C. / TORCY P.V.M. US du 01/12/2019 (ELITE 1)

Demande de changement de date, d'horaire et de terrain des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre se déroulera le samedi 30 novembre 2019 à 15h00, sur le stade Boutroux à Paris 13^{ème}.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

21456570 : ENTENTE SANNOIS SAINT GRATIEN / ULIS CO du 01/12/2019 (ELITE 2/B)

Demande de changement d'horaire et de terrain de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN via FOOTCLUBS. Cette rencontre aura lieu le dimanche 1^{er} décembre 2019 à 14h00, sur le stade Robert Lemoine à SAINT GRATIEN.

Accord de la Commission.

21456568 : ISSY LES MOULINEAUX F.C. / VERSAILLES 78 FC du 01/12/2019 (ELITE 2/B)

Demande de changement d'horaire d'ISSY LES MOULINEAUX FC via FOOTCLUBS

Cette rencontre aura lieu le dimanche 1^{er} décembre 2019 à 15h00, sur le stade Gabriel Voisin à ISSY LES MOULINEAUX.**Accord de la Commission.****21456431 : VITRY CA / RED STRA FC du 24/11/2019 U20 ELITE 2/B Poule A**

Rapport de l'arbitre officiel indique un dysfonctionnement sur la saisie des remplacements lors du match et ne figurant pas sur la FMI :

REPLACEMENTS POUR VITRY C.A. :N°5 SITAIL Tarek (2546152930) est remplacé par le N°12 SIDIBE Bouilly (2546412349) à la 47^{ème}N°8 BELAU Enrique (2544394041) est remplacé par le N°13 OSMANI Ilias (2543917851) à la 63^{ème}N°11 DOUCOURE Chekine (2545368858) est remplacé par le N°14 DEROUCHE Samir (2544585332) à la 75^{ème}**REPLACEMENTS POUR RED STAR FC:**N°5 BENGON Steven (2544533162) est remplacé par le N°13 DAMBELE Oumar (2545663983) à la 63^{ème}N°10 BELGACEMI Fares (2545167910) est remplacé par le N°12 LUKAU LUANZAMBI Dondi (2546813854) à la 75^{ème}N°11 MARBOIS Willem (2544416456) est remplacé par le N°14 EL BIGDI Ilyas (2544487366) à la 47^{ème}.**U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****Tour de Cadrage****Les rencontres** auront lieu le **DIMANCHE 15 DECEMBRE 2019 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé.**Le tirage au sort des matches est à consulter sur le site internet de la Ligue.****Exempts :** les 7 clubs qualifiés en Coupe Gambardella et MEUDON AS 2 – MANTOIS 78 FC 2 – AULNAY CSL – CRETEIL 1 – RACING CF 1 – JEUNESSE AUBERVILLIERS – VIRY ES – VERSAILLES 78 FC – VGA ST MAUR – FONTENAY SOUS BOIS – SAINT BRICE FC – MONTRouGE FC – GOBELINS FC – BLANC MESNIL SFB – ISSY LES MOULINEAUX FC.**En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.****EPREUVE:**Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Commission et d'en aviser son adversaire.

L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.

En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

Pour ces rencontres, il sera désigné un Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

U18 – CHAMPIONNAT – MATCHS REMIS AU 15 DECEMBRE 2019

21451797 : GOBELINS F.C. 1 / MONTRouGE F.C. 92 1 du 24/11/2019 (R2/A)

21451798 : BLANC MESNIL SFB 1 / DRANCY J.A. 2 du 24/11/2019 (R2/A)

21452455 : VGA ST MAUR 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 24/11/2019 (R3/D)

21452456 : MEAUX ACADEMY C.S. 1 / SAINT BRICE F.C. 1 du 24/11/2019 (R3/D)

U18 – CHAMPIONNAT – MATCHS REMIS AU 22 DECEMBRE 2019

21451663 : PARIS F.C. 2 / SARCELLES A.A.A.S 1 du 24/11/2019 (R1)

21451664 : ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 1 / IVRY US FOOT 1 du 24/11/2019 (R1)

21451668 : FLEURY 91 F.C. 1 / MANTOIS 78 F.C. 1 du 24/11/2019 (R1)
21451795 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / ST OUEN L'AUMONE A.S. 1 du 24/11/2019 (R2/A)
21451799 : RED STAR F.C. 1 / BRETIGNY F.C.S. 1 du 24/11/2019 (R2/A)
21452196 : STE GENEVIEVE SPORTS 1 / EVRY F.C. 1 du 24/11/2019 (R3/B)
21452323 : ISSY LES MOULINEAUX F.C. 2/ JOINVILLE R.C. 1 du 24/11/2019 (R3/C)
21452328 : FONTENAY SOUS BOIS U.S. 1 / CHAMPS SUR MARNE A.S. 1 du 24/11/2019 (R3/C)
21452459 : MACCABI PARIS UJA 1 / GARENNE COLOMBES 1 du 24/11/2019 (R3/D)

Possibilité de jouer avant la date du 22/12/2019 avec l'accord écrit des 2 clubs.

U18 - CHAMPIONNAT

21452327 : LIVRY GARGAN FC 1 / BRETIGNY FCS 2 du 24/11/2019 (R3/C)

Courriel de BRETIGNY FCS indiquant une erreur lors de la saisie du résultat sur la FMI.

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel, la Commission entérine le résultat suivant :

LIVRY GARGAN FC1 = 2 buts.

BRETIGNY FCS 2 = 2 buts.

21451672 : JEUNESSE AUBERVILLIERS / RACING C.F. du 01/12/2019 (R1)

RAPPEL

Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 16 octobre 2019 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) matchs fermes à l'équipe U18 1 de JEUNESSE AUBERVILLIERS, à compter du 18 novembre 2019.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville d'AUBERVILLIERS** accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 29 novembre 2019.**

Autres rencontres concernées :

21451682 : JEUNESSE AUBERVILLIERS / MEUDON AS du 19/01/2020

21451688 : JEUNESSE AUBERVILLIERS / MANTOIS 78 FC du 26/01/2020

Si des matches de coupes régionales à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

21451807 : MONTRouGE F.C. 92 1 / ST OUEN L'AUMONE A.S. 1 du 08/12/2019 (R2/A)

Demande de changement d'horaire et de terrain de MONTRouGE F.C. 92 via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 08 Décembre 2019 à 12h00, au stade Maurice Arnoux à MONTRouGE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de ST OUEN L'AUMONE AS parvenu dans les délais impartis.

21452322 : BRETIGNY F.C.S. 2 / FONTENAY SOUS BOIS U.S. 1 du 24/11/2019 (R3/C)

Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain.

La Commission reporte ce match au 15 décembre 2019.

21452068 : ROISSY EN BRIE U.S. / PUC du 01/12/2019 (R3/A)

Demande de changement d'horaire de ROISSY EN BRIE US via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 1er Décembre 2019 à 17h00, au stade Paul Bessuard à ROISSY EN BRIE

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du PUC parvenu dans les délais impartis.

21452220 : LES MUREAUX OFC / MANTOIS 78 FC du 26/01/2020 (R3/B)

Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 20 novembre 2019 ayant infligé une suspension de terrain d'UN (1) match ferme à l'équipe U18 1 des MUREAUX O.F.C., à compter du 23 Décembre 2019.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse **d'un terrain de repli neutre situé à en dehors de la Ville des MUREAUX**, accompagné de l'attestation du propriétaire.

21452334 : CHAMPS SUR MARNE / LIVRY GARGAN FC du 01/12/2019 (R3/C)

Réception d'un arrêté municipal de la Ville de CHAMPS SUR MARNE informant de l'impraticabilité des terrains du 26/11/2019 au 01/12/2019.

La Commission demande au club de LIVRY GARGAN FC de l'informer de la possibilité d'inversion et ceci **au plus tard, vendredi 29 novembre 2019 à 12h00.**

21452066 : PALAISEAU US / SENART MOISSY du 01/12/2019 (R3/A)

Demande de changement de date de PALAISEAU US via FOOTCLUBS.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre le 1^{er} décembre 2019.

U17 REGIONAL - CHAMPIONNAT

21453533 : VILLEJUIF U.S. / CRETEIL LUSITANOS U.S. du 19/01/2020 (Poule A)

RAPPEL

Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 13 novembre 2019 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) matchs fermes à l'équipe U17 de VILLEJUIF U.S., à compter du 16 Décembre 2019.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de VILLEJUIF**, accompagné de l'attestation du propriétaire.

Autre rencontre concernée :

21453546 : VILLEJUIF U.S. / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 02/02/2020.

21453534 : RACING C.F.F. / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 19/01/2019 (Poule A)

Demande de changement de date des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 18 Janvier 2020 à 13h00, sur le stade Yves du Manoir à COLOMBES.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

21453522 : RED STAR FC / CRETEIL LUSITANOS US du 01/12/2019 (Poule A)

Demande de changement d'horaire de RED STAR FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 1er Décembre 2019 à 12h00, au stade Bauer à SAINT OUEN.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CRETEIL LUSITANOS parvenu dans les délais impartis.

U16 - CHAMPIONNAT

21452596 : FLEURY 91 F.C. / RACING CLUB DE FRANCE du 01/12/2019 (R1)

Courriel de FLEURY 91 F.C. demandant le report de cette rencontre, en raison de la sélection de plus de deux joueurs lors des Interdistricts U15 du District de l'ESSONNE,

La Commission,

En application de l'article 24.2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., reporte cette rencontre au 22/12/2019.

21452869 : TREMBLAY F.C. 1 / JOINVILLE R.C. du 19/01/2020 (R2/B)

RAPPEL

Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 06 novembre 2019 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) matchs fermes à l'équipe U16 1 (R2/B) de TREMBLAY F.C. à compter du 09 Décembre 2019.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville de TREMBLAY EN FRANCE**, accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 29 novembre 2019.**

Autres rencontres concernées :

21452875 : TREMBLAY F.C. / MASSY 91 F.C. du 26/01/2020

21452893 : TREMBLAY F.C. / C.F.F.P. du 08/03/2020

21452905 : TREMBLAY F.C. / CERGY PONTOISE F.C. le 29/03/2020

21452917 : TREMBLAY F.C. / ISSY LES MOULINEAUX F.C. le 26/04/2020

21452720 : TRAPPES E.S. / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 2 du 24/11/2019 (R2/A)

Suite à la réception d'un arrêté municipal de fermeture des installations de TRAPPES, les matchs aller / retour sont inversés comme suit et deviennent :

Aller - 21452720 : ENTENTE SANNOIS SAINT GRATIEN / TRAPPES E.S. le 24/11/2019

Retour – 21452786 : TRAPPES E.S. / ENTENTE SANNOIS SAINT GRATIEN le 26/04/2020

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

21452725 : LINAS MONTLHERY ESA / TRAPPES ES du 01/12/2019 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de LINAS MONTLHERY ESA via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 1^{er} Décembre 2019 à 12h00, en lever de rideau d'un match CNU17 de BRETIGNY CS, sur le stade COSOM 1 à LINAS MONTLHERY.

Accord de la Commission, les compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

21453269 : ISSY LES MOULINEAUX F.C. / COURONNES OFC du 19/01/2020 (R3/C)

Demande de changement de date des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 12 Janvier 2020 à 12h00, sur le stade de l'Île St Germain à ISSY LES MOULINEAUX.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

21453254 : NEUILLY SUR MARNE SFC / LILAS FC du 01/12/2019 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de NEUILLY SUR MARNE SFC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 1^{er} Décembre 2019 à 12h15, au stade Georges Foulon 1 à NEUILLY SUR MARNE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit des LILAS FC parvenu dans les délais impartis.

21453387 : SENART MOISSY / BUSSY FC du 01/12/2019 (R3/D)

Courriel de SENART MOISSY demandant le report de sa rencontre.

Au vu du motif invoqué, **la Commission reporte cette rencontre au 22 décembre 2019.**

U14 - CHAMPIONNAT

21454211 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / BOBIGNY AF 1 du 16/11/2019 reporté au 30/11/2019 (R3/B)

Demande via Footclubs de NEUILLY SUR MARNE SFC 1 pour changer de terrain et fixer le match sur le terrain n°1 (pelouse) du stade Georges Foulon en raison de la programmation d'une rencontre sur le terrain n°2 (synthétique) du stade Georges Foulon.

La Commission,

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre reportée sur place suite à la fermeture du terrain n°1 (pelouse) le samedi 16/11/2019,

Considérant qu'après vérification du planning sur le terrain n°2 du stade Georges Foulon, aucune rencontre officielle n'est prévue ce samedi 30/11/2019,

Considérant que les conditions climatiques prévues cette semaine ne sont pas favorables,

Par ces motifs,

Accorde le changement de terrain mais précise qu'en cas de fermeture du terrain n°1 (pelouse), la rencontre devra se dérouler sur le terrain n°2 (synthétique) du stade Georges Foulon situé dans la même enceinte.

21454300 : SAINT MAUR LUSITANOS / CENTRE DE FORMATION FOOT PARIS du 16/11/2019 (R3/C)

Courriel du C.F.F.P. informant d'une erreur de saisie sur le score du match, 2/3 et non 2/2,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel indiquant qu'il n'y pas d'erreur et confirmant le résultat,

La Commission entérine le score comme suit :

SAINT MAUR LUSITANOS : 2 buts

CENTRE DE FORMATION FOOT PARIS : 2 buts.

Courriel de NEUILLY SUR MARNE SFC - 508884

RAPPEL

La Commission accuse réception de l'attestation de la Mairie de NEUILLY SUR MARNE indiquant que le terrain n°3 est en travaux jusqu'au 10 janvier 2020.

Elle demande au club de bien vouloir proposer un terrain de repli ou une inversion avec l'accord de son adversaire pour la rencontre ci-après :

21454222 : NEUILLY SUR MARNE SFC1 / SAINT BRICE FC 1 du 07/12/2019

CDM – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

22108108 : PARIS ST GERMAIN FC / ST CLOUD FC du 27/10/2019 (3^{ème} tour)

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline en date du 20/11/2019,

. donne match à REJOUER le 15 décembre 2019.

Et invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. lié au match à rejouer.

En conséquence, le match :

22154675 / 22154674 PARIS ST GERMAIN FC ou ST CLOUD / ACHERES CS du 15/12/2019 du tour suivant est reporté au 12/01/2020.

22154677 : PORTUGAIS DE GARCHES / GARGES LES GONESSE F.C.M. du 15/12/2019

Courriel des PORTUGAIS DE GARCHES informant d'un problème de terrain pour cette rencontre, son équipe étant en alternance avec le club de NANTERRE POLICE qui est également club recevant sur le match 22154672 l'opposant à MINHOTOS DE BRAGA.

Demande de report de match au 12/01/2020 des PORTUGAIS DE GARCHES en raison de l'indisponibilité du terrain.

La Commission inverse le match qui se déroulera le Dimanche 15 Décembre 2019 à 9h30, sur le stade Pierre de Coubertin à GARGES LES GONESSE.

C.D.M. - CHAMPIONNAT

21448765 : NEUILLY SUR MARNE SFC / SERVON FC du 01/12/2019 (R2/B)

Courriel de NEUILLY SUR MARNE et attestation de la Mairie de NEUILLY SUR MARNE indiquant que le terrain n°3 est en travaux jusqu'au 10 janvier 2020.

Courriel du 23/11/2019 de SERVON FC informant de son impossibilité de recevoir ce match,

Courriel du 23/11/2019 de NEUILLY SUR MARNE indique ne pas avoir un autre terrain pour jouer ce match et que la fin des travaux est prévu le 10 janvier 2020.

La Commission reporte ce match au 15/12/2019.

21449296 : CAUDACIENNE E.S. / CRETEIL FC MACCABI du 01/12/2019 (R3/D)

Arrêté municipal de la Commune de LA QUEUE EN BRIE informant de la fermeture du stade BARRAN du 04/11/2019 au 15/12/2019.

Demande de changement de terrain de CAUDACIENNE E.S. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 1^{er} Décembre 2019 à 9h30, sur le stade Lagrange à LA QUEUE EN BRIE.

Accord de la Commission.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

21450213 : PORCHEVILLE F.C. / SOISY ANDILLY du 24/11/2019 (R2/A)

Réception d'un arrêté municipal de fermeture des installations.

La Commission reporte ce match au 12 janvier 2020.

Possibilité de jouer le 22 décembre 2019 avec l'accord des 2 clubs.

21451403 : BAGNEAUX NEMOURS ENT. / ST MICHEL SPORTS du 24/11/2019 (R3/C)

La Commission reporte ce match au 12 janvier 2020.

Possibilité de jouer le 22 décembre 2019 avec l'accord des 2 clubs.